Les crédits

Ce problème m'avait été signalé à l'époque par un habitant de Thunder Bay, aujourd'hui député de Thunder Bay—Atikokan, qui réclamait qu'on améliore les services de santé offerts aux habitants du nord de l'Ontario.

Le problème dont vous parlez a trait à la façon d'amener les médecins à travailler dans ces collectivités. Je prends l'exemple des prêtres. Jadis, on s'attendait à ce que les prêtres, après avoir été ordonnés et dans le cadre de leur formation, aillent oeuvrer dans des régions éloignées. Il en coûte beaucoup moins cher de former un prêtre que de former un médecin. Mais nous avons besoin de toutes sortes de gens. Je ne reproche rien aux médecins, mais je sais que leurs études coûtent très cher. Il me semble qu'on serait en droit de s'attendre à ce qu'ils donnent quelque chose en retour à la collectivité en allant travailler, par exemple, dans des régions éloignées au lieu de se diriger vers le sud continental de la Colombie-Britannique ou le sud de l'Ontario, qui n'est d'ailleurs plus aussi prospère qu'avant pour mériter le surnom de «Golden Horseshoe».

Si on a des problèmes avec le système de santé, c'est notamment parce qu'on n'a aucun moyen de limiter le nombre de médecins qui décident tous de venir gagner leur vie en soignant la même population. Ainsi, il y a une forte concentration de médecins dans quelques régions. C'est normal parce que c'est là que se trouve la demande. Ce qui n'est pas normal, c'est qu'il n'y a pas de limite en ce sens que le gouvernement leur paye la totalité des honoraires qu'ils demandent. C'est là la source des problèmes.

Il faut trouver un moyen de rationaliser la répartition des médecins. Certains ont proposé qu'on accorde un nombre limité de numéros de facturation dans une région donnée. On a même fait l'expérience. Je ne sais pas si c'est la réponse que nous cherchons. Ce que nous devons faire, c'est nous demander comment faire pour amener les médecins à travailler dans les régions éloignées. On s'attend à ce que ces gens donnent quelque chose au pays en retour de l'éducation qu'il leur a donnée.

M. Karpoff: J'invoque le Règlement. C'est la première journée de l'opposition où le gouvernement n'a ni ministre, ni secrétaire parlementaire ni même un député de l'arrière-ban pour défendre l'assurance-maladie. Je me demande si on ne peut pas conclure de ce silence du

gouvernement qu'il a déjà accepté tacitement d'en finir avec l'universalité.

M. Reid: Madame la Présidente, me situant dans la troisième catégorie de la liste énumérée par mon collègue, je peux dire que le gouvernement est on ne peut plus prêt à parler de l'assurance-maladie. Jusqu'à présent, nous n'avons fait que parler des intentions politiques d'un parti ou d'un autre, mais je suppose que, lorsque l'on parlera du système de soins, qui est extrêmement important, le gouvernement y participera. Jusqu'à présent, franchement, nous avons eu tout un spectacle où chacun essayait de tirer la couverture à soi.

M. Kristiansen: Madame la Présidente, une autre observation sur le même sujet.

Notre inquiétude vient de ce que, il y a quelques semaines, lors d'une conférence fédérale-provinciale, le premier ministre je pense, à moins que ce ne soit un autre porte-parole du gouvernement, a rapidement dissocié sa position et la politique de son gouvernement de la question d'universalité, soulevée par le premier ministre libéral du Nouveau-Brunswick.

Le silence dans ce débat et les questions constantes, ces derniers jours, au sujet de l'universalité soulevées par les premiers ministres libéraux nous font craindre que le gouvernement, ayant vu l'idée se propager un peu plus largement, ne soit en train de repenser sa position. Nous serions heureux, et je pense que la population canadienne serait rassurée, si le gouvernement pouvait confirmer son engagement, en dépit des critiques de l'universalité par les premiers ministres libéraux, à l'égard d'une politique fermement favorable au principe d'universalité et à l'assurance-maladie.

M. Blaikie: Madame la Présidente, si le ministre de la Santé n'est pas ici et si l'assurance-maladie n'est pas défendue aussi énergiquement qu'elle le devrait, c'est qu'on se désintéresse de ce régime de l'autre côté de la Chambre.

J'ai siégé pendant quatre ans à la Chambre à titre de porte-parole du NPD en matière de santé et, tout au long de cette prétendue crise de l'assurance-maladie, jamais un député de l'opposition officielle de l'époque, qui était conservatrice, n'a soulevé la question des frais d'utilisation qui faisait problème au début des années 80.